

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 27 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 27 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 20 juin 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	Mme Isabelle BRACALE
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Didier MATRAS	M. Florent MONEYRON
Mme Agnès LAVEST	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Déolinda BOILON	M. Bernard FRASIAK
Mme Monique ROUGIER	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
M. Christian BOURNAT	M. Daniel DUVERT
Mme Catherine MORAND	Mme Laurence GONINET

Votaient par procuration :

M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)  
Mme Aline ROCHE (à M. Jean-Philippe AUSSET)  
M. Daniel PEYNON (à Mme Annick FORESTIER)  
M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)  
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)  
Mme Sylvie ROCHE (à Mme Catherine MORAND)  
Mme Monique FERRIER (à M. Daniel DUVERT)  
Mme Sophie CARRÉ (à Mme Élisabeth BRUSSAT)  
M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle BRACALE)  
M. Bernard SAXER (à Mme Nicole BOUCHERAT)

Absents :

M. Julien THELLIER  
Mme Marie-France BARRIER

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Cyrille COURTY, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE BASSE LIMAGNE –  
MODIFICATION DES REPRESENTANTS –  
COMPETENCE EAU ET SPANC**

## SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE BASSE LIMAGNE – MODIFICATION DES REPRESENTANTS – COMPETENCE EAU ET SPANC

\*\*\*\*\*

- VU les statuts du Syndicat Basse Limagne modifiés fin 2018 ;
- VU les statuts de la CCEDA
- VU l'adhésion au SBL sous la forme de la « représentation/substitution » pour les communes de Bort l'Etang, Culhat, Joze, Lempty, Moissat, Ravel et Seychalles au SIAEP Basse Limagne pour la gestion de la compétence « eau » et pour la commune de Joze pour la compétence « SPANC » ;

Monsieur le Président explique aux délégués qu'il convient de désigner de nouveaux représentants au Comité Syndical du SBL pour les compétences « eau » et « anc » conformément à la représentativité des membres du syndicat fixée dans les statuts du SBL soit :

- Pour les communes < 1000 habitants : 1 titulaire et 1 suppléant – Sont concernées les communes de Bort l'Etang / Lempty / Ravel / Seychalles pour la compétence « EAU »
- Pour les communes > 1000 habitants : 2 titulaires – sont concernées les communes de Joze (pour les 2 compétences) Culhat / Moissat pour la compétence « EAU »

Ainsi, il convient de désigner 10 représentants pour la compétence « EAU » et 2 pour la compétence « SPANC » comme suit :

COMMUNES	DELEGUES
BORT L'ETANG	1 Titulaire : - Norbert AMRANI  1 Suppléant : - Guillaume CHAZAL
CULHAT	2 Titulaires : - Dominique ESTIVAL - Pierre MONTBRISON
JOZE	Pour la compétence « EAU » 2 Titulaires : - Alain BOUCHERAS - Jean-Marie EBELY  Pour la compétence « SPANC » 2 titulaires : - Alain BOUCHERAS - Jean-Marie EBELY

LEMPTY	1 Titulaire : - Philippe BÉAL  1 Suppléant : - Richard FOURNIER
MOISSAT	2 Titulaires : - Marck DUCHER - Pierre MIGLIARA
RAVEL	1 Titulaire : - Joseph MARTINEZ  1 Suppléant : - André PEYRACHE
SEYCHALLES	1 Titulaire : - Yannick DUPOUÉ  1 suppléant : - Éric JOUANDEL

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes APPROUVE la désignation des représentants au SBL comme présentée ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 02 juillet 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.